

- • Limite de zone ou de secteur

- UA : Zone urbaine à caractère ancien
- UB : Zone urbaine d'extension récente
- UE : Zone urbaine à destination principale
- UX : Zone urbaine à destination principale

AU : Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et de programmation et par le règlement : vocation principale de logement

AUX : Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et de programmation et par le règlement : vocation principale d'activité

AUX2ae : Secteur de la zone AUX spécifique à la ZAE de Bulle

AUE : Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et de programmation et par le règlement : dédiée aux équipements publics d'intérêt collectif et aux commerces

A : Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique, ou économique des terres agricoles

Arb : Secteur de la zone A à enjeu environnemental (réservoir de biodiversité)

N : Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels

Nrb : Secteur de la zone N à enjeux environnemental (réservoir de biodiversité)

Nf : Secteur de la zone N où les exploitations forestières sont autorisées

Risques inondation

 Secteurs soumis à une crue centennale par débordement du Druegon (source : DDT) et secteurs soumis au risque inondation (sources : commune/Prélude 2018)
 Axe de ruissellement (source : données locales)

Sites pollués (source : BRGM, CD25, DDT, IGN, Préluce)

-  Ancienne carrière
-  Ancienne décharge
-  Ancienne sablière

Risques mouvement de terrain

Glissement de terrain

-  Secteurs à risque de glissement de terrain / à faible moyen (source : atlas des secteurs à risque de mouvement de terrain de 2012)
-  Secteurs à risque de glissement de terrain / à faible fort (source : atlas des secteurs à risque de mouvement de terrain de 2012)
-  Secteurs à risque de glissement de terrain / à très fort (source : atlas des secteurs à risque de mouvement de terrain de 2012)

Indices karstiques (source : DDT, BRGM, GIEPK, IGN, Prélude)

- Cavité naturelle
- Doline
- ▼ Perte

Aléa fort

Aléa affaissement (source : DDT, Atlas des mouvements de terrain)

- ▲▲▲ Fort (forte densité de dolines)

Elements paysagers et écologiques reprérés au titre des articles :

L.151-19

1-1 Elément ponctuel du bâti ou du paysage
Elément linéaire du bâti ou du paysage (mur en pierre)
Clos et jardin
Elément surfacique du paysage

L.151.23

-  Milieux humides (sources : DREAL et CBNFC, CEN, Prélude)
-  Haies ou alignements d'arbres
-  Mares
-  Sources

Préscriptions réglementaires

 Bâtiments agricoles
 Bâtiments soumis à l'OAP patrimoniale
 Marge de recul

Bâtiments isolés en zone A ou N pouvant changer de destination

- ★ Destination d'activité
- ★ Destination d'habitat
- Emplacement réservé et n° d'opéra

62

ID	Destination	Bénéficiaire	Surface m ²
5-1	Création d'un chemin piéton	Commune de Bulle	1265

Autres éléments

Cours d'eau

- Cours d'eau DDT
- Autres écoulements, fossés en eau

Liaisons douces à préserver ou à créer

- Liaison douce à préserver
- Liaison douce à créer

Périmètres de protection de captage d'eau

-  Périmètre de protection immédiat
-  Périmètre de protection rapproché
-  Périmètre de protection éloigné

